



DELIBERATION N° 2025024
Aire de jeux et subventions

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juin 2025, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	14

Présents :

Mmes BARRE-LOPES – BOUCHET – PERRAUD – PASQUET;
 MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET – MAITRE - PACCOUD;



Arrivée en cours de Conseil : MME GIORIA

Excusés :

Mmes LEBLANC-PAGE (pouvoir M MOISSON) – DAMIDAUX (pouvoir Mme BOUCHET)

Date de la convocation

23 mai 2025

Secrétaire de séance : Gisèle PERRAUD

DELIBERATION N° 2025024
Aire de jeux et subventions

Contexte

Le Maire, en soutien de la Commission Jeunesse, expose qu'il est projeté d'implanter une aire de jeux dans la zone de sports et de loisirs de la commune. L'aire de jeux sera dédiée aux enfants plus jeunes (entre 2 et 7 ans) et permettra aux enfants d'être sous la surveillance des parents déjà très présents près du pumtrack.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Acte le projet d'implantation d'une aire de jeux pour les enfants pour un montant budgétaire prévisionnel de 20 000 € TTC

- Autorise M. le Maire a demandé des subventions à l'Agence Nationale du Sport, au département, à la région, à l'agglomération de BOURG EN BRESSE (CA3B) et à tout autre organisme pouvant participer financièrement pour ce projet.
- Donne tous pouvoirs à M. le Maire, ou en cas d'empêchement, à un adjoint, pour signer l'acte d'engagement et pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Franck TARPIN

